



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E209583

VALABLE JUSQU'AU

21/05/2026

ÉDITÉ LE

08/11/2025

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/2025

Forme juridique : SARL

Capital : DEPUIS LE 01/01/2025

3 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :

RC SAINTES

Siret : 938 144 631 00018

Code NACE : 4332A

Numéro caisse de congés payés :

Assurance Responsabilité Travaux :

SMA SA K13816C8631000 / 003 201342/0

Assurance Responsabilité Civile :

SMA SA K13816C8631000 / 003 201342/0

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2024

Raison sociale : ACS MENUISERIE

2 RUE DES RENTES

LA LANDIERE

17380 CHANTEMERLE SUR LA SOIE

Téléphone : 07 84 04 11 64

Fax :

Portable : 06 88 41 65 03

Site Internet :

E-mail : sarl.acsmenuiserie17@gmail.com

Responsabilité légale :

AMBERT SEBASTIEN GÉRANT / AMBERT-CHILLA JENNIFER CO-GÉRANTE

Effectif moyen : 0

Tranche de classification : NC

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

| Code      | Qualification(s) en cours de validité                                           | * Date d'attribution |
|-----------|---------------------------------------------------------------------------------|----------------------|
| 3511 PROB | Fourniture et pose de menuiseries extérieures (Technicité courante) Mention RGE | 22/05/2025           |
| 4131 PROB | Plaques de plâtre (Technicité courante) Mention RGE                             | 22/05/2025           |

## Catégories de travaux RGE couvertes

| Catégories                                                               | Date d'attribution |
|--------------------------------------------------------------------------|--------------------|
| o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur                       | 22/05/2025         |
| o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds | 22/05/2025         |

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DU QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.